



FOUNEX, LE 26 JANVIER 2015/AV/CL/43.30

**COMMUNE DE FOUNEX**  
**MUNICIPALITE**

**AFFAIRE TRAITEE PAR M. JEAN-PIERRE DEBLUË**

**PREAVIS MUNICIPAL N° 61/2011 - 2016**

**concernant une demande de crédit de CHF 94'000.00 TTC  
en vue de financer l'étude du réaménagement du chemin des Fontaines**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**Préambule**

Fin 2001, M. Pierre Mirabaud a cédé gratuitement à la commune une portion de 560 m<sup>2</sup> de sa parcelle N° 394, sur laquelle se situait une partie de l'actuel chemin des Fontaines. Suite à cette cession, le chemin des Fontaines a pu être transféré au domaine public communal dans son entier.

Après les importantes intempéries de juin et juillet 2013, la Municipalité a souhaité débiter une étude sur la cause des débordements du réseau d'assainissement communal constatés au Chemin des Fontaines ainsi que les solutions existantes pour y remédier.

Dans le même temps, il a été décidé de compléter cette étude en y ajoutant le projet d'un réaménagement complet de la chaussée et de l'éclairage public.

**Description de l'étude**

Documents de base de l'étude

Les données qui ont servi de base à l'étude du réseau d'assainissement sont celles du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE).

Pour la partie routière de l'étude, c'est le plan de mobilité de la commune (en cours de finalisation) qui a servi de base stratégique pour les réflexions d'aménagement à envisager.

Périmètre de l'étude

La zone d'étude comprend l'ensemble du chemin des Fontaines depuis la route du Jura jusqu'au chemin des Cuttemers.

La longueur de la chaussée concernée est d'environ 750 mètres pour une surface totale d'environ 4'500m<sup>2</sup>.



## Description des prestations

### Prestations d'ingénieurs civils

C'est la norme SIA 103 qui sert de base à l'établissement des prestations attendues dans le cadre de ce mandat d'étude. A savoir :

- Etude hydrologique.
- Projet de génie (route et canalisation) comprenant :
  - o Avant-projet
  - o Projet d'ouvrage
  - o Procédures d'autorisation :
    - Examen préalable des Service de l'Etat.
    - Enquête publique.
    - Obtention du permis de construire.
  - o Appel d'offre et adjudication (conformément à la Loi sur les marchés publics).
  - o Etat des lieux avant travaux (dossier photos des propriétés riveraines des travaux).

## Coûts de l'étude

Les coûts relatifs à cette étude se décomposent comme suit :

Honoraires pour l'étude hydrologique	CHF 15'000.00
Honoraires pour l'étude relative aux travaux de génie civil	CHF 53'000.00
Etat des lieux avant travaux	CHF 9'000.00
<u>Tests &amp; inspections préliminaires</u>	
- Curages et inspections vidéo.	CHF 10'000.00
- Tests sur les revêtements bitumineux pour teneur en HAP.	
Total HT	CHF 87'000.00
TVA 8.0 %	CHF 6'960.00
Total TTC	CHF 93'960.00
<b>TOTAL TTC Arrondi</b>	<b>CHF 94'000.00</b>

## Conclusions

Au vu de ce qui précède, et compte tenu des explications qui vous ont été fournies ici, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- vu le préavis municipal No 61/2011-2016 concernant une demande de crédit de 94'000 CHF destiné à financer l'étude de réaménagement du chemin des Fontaines,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- ouï le rapport de la commission des routes,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

## Décide

1. d'adopter le préavis municipal N° 61/2011-2016 concernant une demande de crédit de CHF 94'000.00 destiné à financer l'étude de réaménagement du Chemin des Fontaines,
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de **CHF 94'000.00** ,
3. d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant sur le fonds de réserve pour « Constructions futures N° 9282.003 ».

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 02 février 2015 pour être soumis au Conseil communal de Founex.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :

François Debluë

la secrétaire :

Claudine Luquiens



le Municipal :

Jean-Pierre Debluë

**Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal No 61/2011-2016  
concernant une demande de crédit de CHF 94'000 TTC en vue de financer l'étude du  
réaménagement du chemin des Fontaines**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a pris connaissance de ce préavis lors de la séance du 9 février 2015 organisée par la Municipalité de Founex, représentée par Monsieur François Debluë, Syndic, Madame Audrey Barchha, Messieurs Jean-Pierre Debluë et Philippe Schirato, Municipaux.

Les réponses aux questions que nous avons posées nous ont amenés à rédiger le présent rapport.

**Objet**

Le chemin des Fontaines, qui était partiellement communal, est devenu, suite à une donation il y a quelques années, un chemin appartenant complètement à la commune de Founex. La Commune peut dès lors appréhender la gestion de ce chemin d'une manière globale et selon le plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) et de mobilité douce (non finalisé mais en cours).

Des débordements ayant eu lieu suite aux intempéries en été 2013, la Commune souhaite remédier à leurs causes afin d'éviter que cela ne se reproduise. L'aménagement en surface est aussi à étudier.

Environ CHF 46'000.00 ont déjà été engagés sur le budget demandé. Ce budget est compatible avec le budget de la commune.

**Conclusion :**

La Commission des finances rappelle que le préavis No 61/2011-2016 fait également l'objet d'un rapport séparé, préparé par la Commission des routes. Les coûts horaires et volume de travail d'ingénieurs ne sont pas révisés dans ce présent rapport.

La Commission des finances apprécie l'évolution vers plus de transparence, concernant la présentation des projets nécessitant des études préalables, et elle en remercie la municipalité. Elle regrette cependant que cette approche n'ait pas été considérée plus tôt dans le passé.

Ceci étant souligné, la Commission des finances vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

1. D'adopter le préavis municipal No. 61/2011-2016 concernant une demande de crédit de CHF 94'000.00 destiné à financer l'étude de réaménagement du Chemin des Fontaines
2. d'accorder à notre Municipalité un crédit de CHF 94'000 TTC
3. d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant sur le fonds de réserve pour « Construction futures n° 9282.003.

Fait à Founex le 3 mars 2015.

Les membres de la Commission des finances,

Claude Briffod

Joséphine Rijke

Hervé Mange

Simon Vaucher

Denis Lehoux

## **Rapport de la Commission des routes concernant le:**

### **Préavis municipal N° 61/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 94'000.00 TTC en vue de financer l'étude du réaménagement du chemin des Fontaines**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les membres de la Commission des routes se sont réunis le 16 février 2015 afin d'examiner le préavis municipal N° 61/2011-2016, qui nous a été présenté le 9 février 2015 par M. Jean-Pierre Debluë, Municipal.

#### **A. Préambule**

Suite aux importantes intempéries des mois de juin et juillet 2013, la Municipalité souhaite entreprendre une étude sur la cause des débordements du réseau d'assainissement communal constatés au chemin des Fontaines ainsi que les solutions existantes pour y remédier.

Afin de compléter cette étude, il a été décidé d'ajouter le projet d'un réaménagement complet de la chaussée, avec possibilité d'intégrer un trottoir, et de l'éclairage public.

#### **B. Etude**

Les documents de base de l'étude sont :

1. Les données du Plan Général d'Evacuation des Eaux pour la partie du réseau d'assainissement.
2. Le plan de mobilité de la commune pour la partie routière.

La zone d'étude comprend l'ensemble du chemin des Fontaines allant de la route du Jura jusqu'au chemin des Cuttemers.

L'étude des travaux d'assainissement ainsi que routiers se basera sur différents objectifs fixés par la Municipalité.

### **C. Conclusion**

La Commission des routes approuve le projet tel que présenté par la Municipalité et vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'accepter le préavis municipal N° 61/2011-2016, concernant une demande de crédit de CHF 94'000.00 TTC en vue de financer l'étude du réaménagement du chemin des Fontaines

Ainsi fait à Founex, le 28 février 2015

Pour la Commission des routes :

Lucien Ferrari

Robert Veluz

Rui Silva Martins

Philippe Magnenat

Thierry Rosselet

Laure Neynaber